



54 bis Rue des Marquisats  
74000 ANNECY  
Tél : 04 50 45 26 66  
Mail : info@escrime-annecy.com  
[www.escrime-annecy.com](http://www.escrime-annecy.com)

### Réservé administration

Secrétariat

FFE

Trésorier


## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### ADHERENT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe :  M  F

**Seuls les dossiers complets seront acceptés**

	Père ou Adhérent	Mère ou adhérente
Nom et Prénom		
Adresse		
Téléphone Fixe		
Téléphone Portable		
Adresse Mail		
Profession		
Comment nous avez-vous connus		

### CHOIX DES COURS (SE REPORTER AU TABLEAU PAGE 4)

Lieu de pratique  Annecy  Menthon  
 Jours choisis  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi  
 Horaires de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**L'adhésion au club, la prise de licence ainsi que le règlement des cours vous donnent accès à tous les cours adaptés à votre âge et à votre niveau (voir avec Maître Delannoy).**

### PAIEMENT (VOIR LES TARIFS PAGE 5)

Forfait Cours	+		€
Licence FFE	+		€
Cotisation au club	+	30	€
Réduction «famille» : 2ème membre : -35€ / 3ème membre : -50€	-		€
Pass' Région : N° Carte .....-30€	-		€
<b>Total</b>			<b>€</b>
Règlement en 1 chèque	<b>1 x</b>		
Règlement en 2 chèques	<b>2 x</b>		
Règlement en 3 chèques	<b>3 x</b>		
Règlement en 10 chèques	<b>10 x</b>		
Chèques Vacances			
Espèce			

Date et signature de l'adhérent majeur / /  
ou du responsable légal

## AUTORISATIONS

### AUTORISATIONS POUR LES ADHERENTS MINEURS

Je soussigné(e)  
 Agissant en qualité de  
 Autorise l'enfant

#### AUTORISATION PARENTALE

à participer à toutes les activités du C.E.L.A., et à prendre part aux compétitions ou stages pour lesquels il / elle sera sélectionné(e), et à recevoir tous soins urgents, à être hospitalisé(e), et à bénéficier des interventions chirurgicales que pourrait éventuellement nécessiter son état.

#### ASSURANCE

J'atteste qu'il / qu'elle bénéficie d'une assurance individuelle et d'une garantie de responsabilité civile (couvrant trajets, manifestations et activités non couverts par la licence fédérale).

#### DEPLACEMENTS

J'autorise                       Je n'autorise pas

une tierce personne (parent accompagnateur) à le / la transporter sur les lieux de compétition ou de stage.

**Je m'engage à accompagner occasionnellement mon enfant et d'autres tireurs en compétition et j'atteste être assuré pour les tireurs que j'accepterai de transporter dans mon véhicule.**

#### DROIT A L'IMAGE

J'accepte                       Je n'accepte pas

que les photos sur lesquelles il / elle figure puissent être utilisées uniquement à des fins de communication par le C.E.L.A. Les photos pourront être publiées sur le site internet [www.escrime-annecy.com](http://www.escrime-annecy.com). En aucun cas, le club ne cédera les photos visées à des tiers.

### AUTORISATIONS POUR LES ADHERENTS MAJEURS

#### DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

J'accepte                       Je n'accepte pas

que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement à des fins de communication par le C.E.L.A. Les photos pourront être publiées sur le site internet [www.escrime-annecy.com](http://www.escrime-annecy.com). En aucun cas, le club ne cédera les photos visées à des tiers.

Date

Signature

Mention 'Lu et approuvé'

/ /

## CERTIFICAT MEDICAL

Chèr(e)s ami(e)s escrimeurs, la pratique régulière d'une activité sportive est bénéfique pour votre santé. L'escrime sollicite particulièrement le système cardio-vasculaire, les muscles et les articulations. Avant de reprendre une activité sportive régulière, il est obligatoire de consulter votre médecin traitant afin d'obtenir votre certificat médical. Celui-ci est valable un an à compter de sa date d'émission (31 Août N – 1<sup>er</sup> septembre N+1) .

Je découvre les valeurs de l'escrime :



Je suis poli  
J'ai l'esprit sportif  
Je respecte l'autre  
J'aide l'autre  
Je suis persévérant  
Je suis attentif  
Je me maîtrise  
J'ai le goût de l'effort  
Je coopère à la vie du club  
Je connais les règles de sécurité

*Page à conserver*

## REGLEMENT INTERIEUR

### Tarifs

Carte 10 séances : Accès uniquement aux créneaux horaires prédéfinis, aux adultes confirmés licenciés au club. Pas d'accès aux leçons. Carte à utiliser au plus sur 2 saisons.

-50% sur les 20 euros d'adhésion pour les tireurs qui s'inscrivent via Annecy Pass.

### Conditions de règlement

- Par chèque obligatoirement à l'ordre du C.E.L.A. (Licence F.F.E. + Adhésion + Cotisation). Premier chèque encaissé immédiatement, deuxième en janvier, troisième en mai.
- Par chèque vacances
- Espèces
- Virements

### Conditions générales

Le **Cercle d'Escrime du Lac d'Annecy** est une Association "Loi de 1901" privée et indépendante, affiliée à la Fédération Française d'Escrime(F.F.E), et agréée Jeunesse et Sports. L'inscription au C.E.L.A. entraîne obligatoirement l'adhésion à ses statuts et à son règlement intérieur. Elle s'effectue par le paiement de la cotisation annuelle. L'accès à la salle sous la responsabilité d'un encadrant diplômé, garant de la sécurité et de la qualité de la pratique de l'escrime dans le cadre du C.E.L.A., fait l'objet d'une inscription aux cours. Tout membre pratiquant doit être licencié à la F.F.E.

- La carte de cotisation au C.E.L.A. est obligatoire.
- L'inscription aux cours est obligatoire pour la pratique de l'escrime.
- La cotisation est annuelle (du 1er Septembre au 31 Août).
- La licence F.F.E. est obligatoire pour la pratique de l'escrime et doit être demandée en même temps que l'inscription aux cours. La pratique de l'escrime doit se faire obligatoirement sous couvert d'un certificat médical de non contre-indication, valable un an, qui doit impérativement être fourni au club, pour valider la licence F.F.E. Aucune licence ne sera validée sans présentation d'un certificat médical.
- La Salle d'Armes est ouverte pendant les heures de leçons dirigées par le Maître d'Armes (cf tableau des cours p.). Elle est fermée pendant les vacances scolaires.
- La pratique de l'escrime à la Salle d'Armes ne peut s'effectuer sans la présence d'un cadre formé à l'enseignement (Maître d'Armes ou Educateur).
- La pratique de l'escrime impose le port d'une tenue aux normes (affichées au club). Toute personne non équipée pourra se voir interdire la pratique momentanément.
- Le C.E.L.A. assure le prêt de matériel.
- Le bris du matériel prêté par le club (lame, etc.) est intégralement à la charge de l'adhérent.
- Dans le cadre de la promotion de l'escrime, le C.E.L.A. effectue des démonstrations ou participe à diverses manifestations. Chaque adhérent peut être sollicité pour y participer.
- Participation du club aux frais de déplacement en compétition: Seuls les frais de déplacement liés aux Championnats de France (cadet, junior et sénior) ainsi que le critérium national minime (Fête des Jeunes) pourront donner droit à une participation du club. Cette enveloppe est votée en réunion CODIR chaque année, elle est donc variable.
- Conformément à la loi informatique et liberté, le C.E.L.A. vous informe que votre inscription entraînera la saisie de vos coordonnées sur les fichiers informatiques du club. Le C.E.L.A. s'engage à ce que ces fichiers ne servent qu'à la gestion du club. Ils resteront confidentiels. Sur simple demande à un membre du bureau vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et enregistrées sur les fichiers du club.
- Dans le cadre de l'enseignement de l'escrime, des séances ou des compétitions pourront être filmées. Le C.E.L.A. s'interdit toute utilisation extérieure des vidéos réalisées sans l'accord exprès et préalable des personnes filmées.

## EVOLUTION DES CATEGORIES D'AGES

*Page à conserver*

Les catégories d'âge sont calculées en tenant compte de la saison sportive fédérale, calquée sur l'année scolaire (sauf vétérans). Elle débute au 1er septembre et se termine au 31 août.

CATEGORIES	2019-2020	
VETERANS	3	<=09/1958
	2	09/1958 à 08/1968
	1	09/1968 à 08/1978
SENIORS		<=1999
M20		2000/2001/2002
M17		2003/2004
M15		2005/2006
M13		2007/2008
M11		2009/2010
M9		2011/2012

M7		2013/2014
M5		01/01/2015 et après

## HORAIRES DES COURS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14:00			<b>Mousquetaires 1</b>		
14:15			5-6 ans(débutants)		
14:30			14:00 - 15:00		
14:45					
15:00			<b>Mousquetaires 2</b>		
15:15			6-7ans(débutants)		
15:30			15:00 - 16:00		
15:45					
16:00					
16:15					
16:30			<b>Sabre 1 confirmés</b>		
16:45			6-8 ans		
17:00	<b>Mention débutants</b>	<b>Aesa (1er trim)</b>	16:30 - 18:00		
17:15	6-9 ans	7-12 ans			
17:30	17:00 - 18:00	17:00 - 18:00	<b>Sabre 2 confirmés</b>	<b>Enfants 2</b>	<b>Enfants 1</b>
17:45			9-11 ans	8-12 ans(débutants)	8-12 ans(débutants)
18:00	<b>Mention confirmés</b>	<b>Jeunes compétiteurs</b>	17:00 - 19:00	17:30 - 18:30	17:30 - 18:30
18:15	8-12 ans	18:00 - 20:00			
18:30	18:00 - 19:30		<b>Sabre 3 confirmés</b>	<b>Jeunes</b>	<b>Jeunes confirmés</b>
18:45			12 ans et +	13-17ans(débutants)	7-12 ans
19:00			18:00 - 20:00	18:30 - 20:00	18:30 - 20:00
19:15					
19:30					<b>Ado confirmés</b>
19:45					13-19 ans
20:00	<b>Esgrime Médiévale</b>	<b>Sabre Laser</b>	<b>Epée Sportive</b>	<b>Esgrime de duel</b>	19:30 - 21:30
20:15	Epée longue			Rapière	
20:30					
20:45	Adultes	Adultes(dès 15ans)	Adultes	Adultes	
21:00					
21:15	20:00 - 22:00	20:00 - 22:00	20:00 - 22:00	20:00 - 22:00	
21:30					
21:45					
22:00					

**TARIFS (montants à reporter sur la fiche de renseignements) Page à conserver**

**Forfait Cours : Obligatoire**

Niveau de pratique	Montant*
Mousquetaire 1 & 2 de 5 à 7 ans	209,00 €
Débutant (toutes catégories, - d'1 an d'escrime)	224,00 €
Escrime (confirmés) toutes disciplines	271,00 €
Menthon-Saint-Bernard (5/12 ans, lundi)	209,00 €
A.E.S.A. (7/12 ans, un trimestre non renouvelable)	20,00 €
Carte d'accès à la salle à la séance 10 séances (adulte)	150,00 €
Réduction 2 <sup>ème</sup> membre d'une famille	- 35,00 €
3 <sup>ème</sup> membre et plus	- 50,00 €

\*Reporter le montant correspondant à l'adhérent sur la fiche de renseignements rubrique : Paiement

**Licence FFE : Obligatoire sauf AESA**

Catégorie	Type p*	Type o*	Type +*
M5 et M7 (2013-2014-2015 et après)	22,80 €	23,00 €	24,50 €
M9 (2011 – 2012)	42,80 €	43,00 €	44,50 €
M11 / M13 / M15 / M17 / M20 / SENIOR / VETERANS	57,30 €	57,50 €	59,00 €

\*détail des suppléments d'assurance sur simple demande

**Cotisation annuelle au Club : Obligatoire sauf AESA**

Cette cotisation permet à quiconque d'être membre du C.E.L.A. sans posséder de licence F.F.E	
Tous niveaux de pratique	30,00 €

**Je choisis la formule de paiement suivante : (exemples avec Licence Type O)**

Niveau de pratique	En 1 fois	En 2 fois	En 3 fois	En 10 fois
Mousquetaire 1 & 2 de 5 à 7 ans : 209 + 23 + 30	262,00	131*2	87,35*3	26.20*10
Débutant de M9 et Menton : 224 + 43 + 30	297,00	147,50*2	99,00*3	29,7*10
Débutant à partir de M11 : 224 + 57.50 + 30	311,50	155,75*2	103,85*3	31,15*10
Confirmés M9 : 271 + 43 + 30	344,00	172,00*2	114,70*3	34,40*10
Confirmés Autres - toutes disciplines : 271 + 57.50 + 30	358,50	179,25*2	119,5*3	35,85*10

**Passeport compétitions :**

Les licenciés de la catégorie M15 jusqu'à vétérans qui feront une ou plusieurs compétitions devront régler au club avant la première compétition, un forfait unique de 6 euros pour la saison.